

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PORTANT AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS PAR LA CONFIANCE AUX  
PROFESSIONNELS DE SANTÉ - (N° 362)

## AMENDEMENT

N ° AS31

présenté par

M. Jean-Pierre Vigier, M. Taite, Mme Anthoine, M. Brigand, Mme Corneloup, Mme Valentin,  
M. Vatin, Mme Louwagie, M. Ray et M. Dubois

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.